



Bruxelles, le 15 novembre 2021  
(OR. en)

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2021/0049(COD)

---

---

13668/21  
ADD 1

CODEC 1441  
RECH 500  
COMPET 790

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de DÉCISION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à la participation de l'Union au partenariat européen dans le domaine de la métrologie lancé conjointement par plusieurs États membres ( <b>première lecture</b> ) - Adoption de l'acte législatif - Déclarations

---

#### Déclaration de la Commission

Afin d'aider les États membres à renforcer les synergies entre "Horizon Europe" et la politique de cohésion, la Commission élaborera des lignes directrices axées sur les possibilités offertes par le financement alternatif, combiné et cumulé et le transfert de ressources.

#### Déclaration de la Pologne

L'égalité entre les femmes et les hommes est consacrée en tant que droit fondamental dans les traités de l'Union européenne. La Pologne garantit l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du système juridique national polonais, conformément aux instruments internationaux contraignants en matière de droits de l'homme et dans le cadre des valeurs et principes fondamentaux de l'Union européenne. Pour ces raisons, dans les formulations faisant référence au genre, la Pologne interprétera cette notion comme étant l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément à l'article 8 du TFUE.